

S'abonner à TVLangues

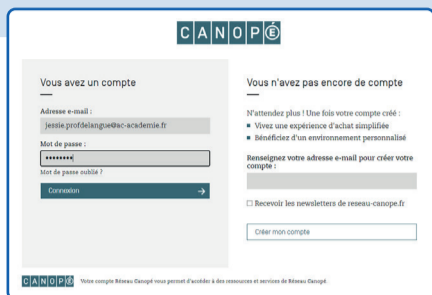
Jessie souhaite abonner son établissement à TVLangues*.

* L'abonnement se fait obligatoirement en ligne sur reseau-canope.fr.

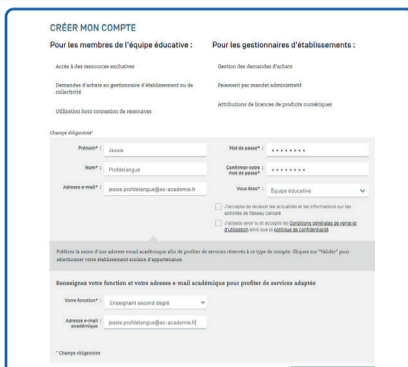


Elle se rend sur le site www.reseau-canope.fr.

Elle a déjà un compte : elle se connecte.



Elle n'a pas de compte : elle crée un compte.



Elle se rend sur la page dédiée à l'abonnement TVLangues dans la langue qui l'intéresse et l'ajoute au panier. Un abonnement donne accès à 15 licences dans un même établissement.



Elle procède au paiement

directement par carte bancaire ou virement bancaire.

par chèque : accompagné du bon de commande.

par mandat administratif : elle imprime le bon de commande et le renvoie signé et tamponné par courrier, par fax ou par mail : service-client@reseau-canope.fr



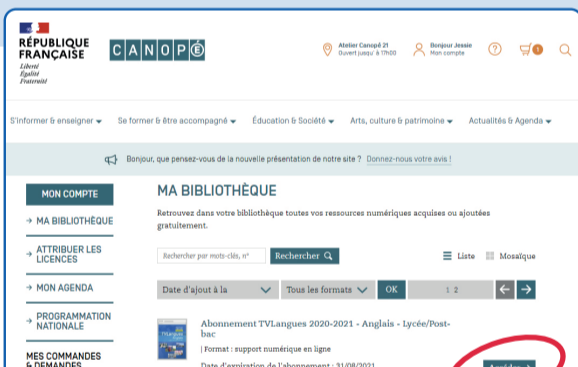
Pour que les collègues de son établissement bénéficient de l'abonnement à TVLangues, elle collecte leurs adresses mail, indispensables pour recevoir les codes d'activation des contenus téléchargeables.



Après réception du paiement par Réseau Canopé ou du bon de commande dans les cas d'un paiement par chèque ou mandat administratif, Jessie se connecte à son compte sur Réseau Canopé. Elle clique sur « Ma bibliothèque »



Elle clique ensuite sur « Accéder »



puis s'abonne pour lequel elle souhaite ajouter des ayants droit de son établissement.



Elle renseigne l'adresse mail professionnelle des enseignants ayants droit de son établissement et enregistre les adresses en cliquant sur [icône].

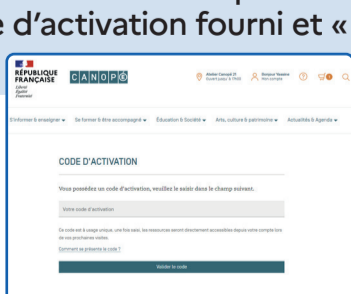


Elle notifie les enseignants de l'attribution de leur licence en cliquant sur [icône].



À chaque parution (octobre, janvier et avril), les ayants droit reçoivent par mail un code pour déverrouiller le numéro à télécharger depuis le site de Réseau Canopé.

Ils n'ont qu'à cliquer sur le lien contenu dans le mail, se connecter ou créer leur compte sur Réseau Canopé, puis saisir le code d'activation fourni et « Valider le code ».



Le nouveau numéro est alors ajouté à leur bibliothèque.

